

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

QUAERO BONDS IMPACT OPPORTUNITIES

FR0014007829 - Parts A

FR0014007837 – Parts B

FR0014007811 – Parts C

Objectifs et politique d'investissement

■ Description des objectifs et de la politique d'investissement

Le Fonds a pour objectif, sur la durée de placement recommandée de trois (3) ans, la recherche d'une performance à moyen terme de ses actifs à travers une sélection de titres (« gestion value ») sur les marchés de taux internationaux privilégiant, en dehors de toute allocation sectorielle ou géographique prédéfinie, la recherche des actifs décotés sur les marchés de taux tout en appliquant un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) à cette sélection.

Le Fonds s'attachera notamment à garantir une exposition aux investissements durables et à allier, systématiquement à l'objectif de performance financière, des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit Règlement « Disclosure » ou « SFDR » aux vues de générer intentionnellement un bénéfice extra financier, environnemental ou sociétale mesurable. Le Fonds est sujet à un risque en matière de durabilité défini dans la section profil de risque du Prospectus.

La stratégie du Fonds est de constituer un portefeuille principalement exposé au risque des marchés de taux et de crédit Euro. L'univers d'investissement du fonds comprendra notamment des obligations vertes, sociales et durables, qu'elles soient privées ou publiques dont l'impact est mesurable.

La sélection des titres et des instruments se fera en appliquant le filtre ISR « Best-in-Class ». Ce filtre permet de sélectionner les meilleurs acteurs selon les critères en ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'univers d'investissement éligible : les 20% des valeurs les plus mal notées en ESG de l'univers d'investissement sont à tout moment exclues.

La société de gestion s'appuie notamment sur un prestataire externe (MSCI ESG Research) pour sélectionner les titres selon les critères ESG et le filtrage des valeurs, mais reste seule juge de la décision d'investissement. La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille est supérieure à 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du Fonds hors liquidités). Dans la limite de 10% maximum de l'actif, le gérant pourra sélectionner des valeurs ou des titres (tels que titres de créance ou sociétés non couvertes par l'analyse ESG de MSCI) ne disposant pas d'un score ESG.

■ Caractéristiques Essentielles :

Le portefeuille pourra être exposé jusqu'à 200% aux titres de créances et instruments du marché monétaire de tous émetteurs publics ou privés de la zone OCDE, et, à titre accessoire, de pays émergents (pays non OCDE). Les titres détenus pourront être libellés en toutes devises. L'exposition aux titres du secteur privé (hors Etats, établissements publics ou assimilés) non notés ou de notation inférieure à BBB- (notation

Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion), sera limitée à 40% de l'actif net de l'OPC.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 20% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement alternatifs de droit français ou d'OPCVM européens à l'exclusion des fonds de fonds et des fonds nourriciers (hors fonds monétaires)

Le Fonds pourra détenir des titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote d'une société, et à hauteur de 10% maximum de l'actif net des actions issues de ces titres. L'investissement sur les marchés des « actions » restera inférieur à 10% de l'actif net.

■ Indicateur de Référence

Du fait de son objectif de gestion et de la stratégie discrétionnaire suivie, il ne peut être indiqué d'indicateur de référence pertinent pour ce Fonds.

■ Modalités de souscription-rachat

L'investisseur peut demander la souscription de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, et le rachat en nombre de parts, chaque jour ouvré, auprès du centralisateur Société Générale S.A. (adresse postale : 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes - France). L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 11h30, le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative. Tout ordre reçu par un centralisateur après 11 heures 30 sera exécuté sur la base de la valeur liquidative suivante. Les demandes de souscription et de rachat sont effectuées à valeur liquidative inconnue avec règlement à J+1.

Lorsque les souscriptions et les rachats passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres vers le centralisateur est nécessaire pour le traitement des instructions. La valeur liquidative est calculée chaque jour de Bourse ouvré non férié des marchés financiers français.

■ Autres Informations

Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés à titre d'exposition et/ou de couverture et ainsi porter l'exposition du FCP au-delà de l'actif net.

Le niveau d'exposition consolidé du Fonds, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 200% de l'actif net.

La durée de placement recommandée est de trois ans

Profil de Risque et de Rendement



▪ **Texte expliquant l'indicateur et ses principales limites :**

L'OPCVM se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité du secteur du crédit ainsi que de son intervention sur des titres de créance qui présentent un profil de risque / rendement modéré.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

▪ **Risques importants pour l'OPCVM non intégralement pris en compte dans cet indicateur :**

Risque de crédit : l'émetteur d'un titre de créance détenu par l'OPCVM n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital.

Risque de liquidité : l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

Risque de contrepartie : le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Impact de l'utilisation de produits dérivés et de produits intégrant des dérivés : l'utilisation de ces instruments expose l'OPCVM à des sources de risques et donc de valeur ajoutée que des titres en direct ne permettent pas d'atteindre. Pour consulter l'intégralité des risques liés à l'OPCVM, il convient de se reporter au prospectus

Frais

• **Frais de souscriptions et rachat**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4% maximum
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur pourrait payer moins de frais. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

• **Frais de gestion et frais financiers**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Fonds, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de gestions financière et frais administratifs externes			
	Parts A	Parts B	Parts C*
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion	0.50% max TTC	0.75% TTC	0.35% max
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion financière)	2% max TTC	2% max TTC	2% max TTC
Commission de surperformance	15% de la performance au dessus d'un taux de rendement minimal annuel de 3.5%		15% de la performance au dessus d'un taux de rendement minimal annuel de 3.5%

*Les parts C ne seront ouvertes à la souscription que pendant une période de 6 mois à compter de la date de constitution du fonds.

Informations pratiques

- **Dépositaire :** Société Générale S.A
- **Société de Gestion :** Quaero Capital (France) S.A.S (« Quaero ») est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-14000016 et est autorisée à gérer des fonds d'investissements alternatifs (FIA) depuis le 15 mars 2016.
- **Fiscalité :** Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- **Indication du lieu où l'on peut se procurer les informations pratiques, le dernier rapport annuel, la dernière valeur liquidative du Fonds :** Quaero Capital (France) SAS 4 – 8 rue Daru, 75008 PARIS - FRANCE

Indication du lieu où l'on peut se procurer les informations relatives à la gestion de la liquidité du Fonds et au niveau de levier utilisé exigées au titre des IV et V de l'article 421-34 du règlement général de l'AMF :

Quaero Capital (France) SAS
4 – 8 rue Daru, 75008 PARIS - FRANCE
a.plassard@quaerocapital.com

La responsabilité de Quaero France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.